

## Conseil Municipal mardi 27 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-septième jour du mois de juin, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le mardi 20 juin 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle des Mariages, sous la présidence de FONTAINE Jean-Paul.

### **Conseillers en exercice : 29**

**PRESENTS** : M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, MME MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. NOIRET Patrick, MME NOIRET Christiane, M. POPEK Joël, MME DEVIGNE Stella, M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine, M. BASTIEN Guillaume, MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALSKI Emilie, M. LACAILLE René, MME MARTINACHE Sonia.

**EXCUSES** : M. DANCOINE Thierry par pouvoir à M. BAVIER Bernard, MME MARFIL Nicole par pouvoir à M. PIESSET Arnaud, M. PIOTROWSKI Georges par pouvoir à M. JENDRASZEK Michel, MME SOLTANI Nacera par pouvoir à MME MARTINACHE Sonia, M. KLEE Alain par pouvoir à M. LACAILLE René.

**ABSENTS** : M. ROBIN Bruno, M. LENGLIN Joël.

**Secrétaire de séance** : KOSMALSKI Emilie.

### **OBJET : 2023-3-04**

#### **BAIL DE LOCATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL A MONSIEUR MOHAMED JANAL DIM IMMEUBLE RUE DES NARCISSES N°34**

**Vu** la délibération n°2015-8-08 en date du 14 décembre 2015 fixant la liste des emplois bénéficiaires d'un logement de fonction dans la commune de Lallaing à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016;

**Vu** l'arrêté d'attribution d'un logement de fonction pour nécessité absolue de service à Monsieur MOHAMED Janal Dim à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

**Vu** l'arrêté n°059/158 en date du 02 janvier 2023 actant la mise à la retraite de Monsieur MOHAMED Janal Dim au 1<sup>er</sup> mai 2023 ;

**Vu** la délibération n°2023-2-10 en date du 20 mars 2023 actant la proposition de bail de location d'habitation pour le logement situé au 34 rue des Narcisses au profit de Monsieur MOHAMED Janal Dim à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023 et chargeant Maître Widiez de rédiger l'acte ;

**Considérant** qu'il convient de fixer les conditions, le montant du loyer et la durée du bail ;

**Vu** les diagnostics réalisés par Qualiconsult en date du 21 avril 2023 et des constatations émises ;

**Monsieur le Maire** expose à l'Assemblée les négociations passées avec Monsieur MOHAMED Janal Dim en ce qui concerne la location de l'immeuble, rue des Narcisses n° 34, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023 pour une durée de 6 ans, renouvelable par tacite reconduction.

Le montant mensuel du loyer sera de 330 euros (trois cent trente euros), *payable à terme échu, le 10 de chaque mois.*

Les parties conviennent à titre de condition essentielle et déterminante, d'indexer ce loyer chaque année à la date anniversaire du présent contrat en fonction de la variation basée sur celle de l'indice de référence des loyers, ayant comme base le dernier indice connu, à savoir celui du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Les frais, droits et émoluments relatifs à la rédaction du bail (dont la copie de l'acte) seront supportés par la commune.

Aucun dépôt de garantie ne sera réclamé au preneur, aucune charge supplémentaire en plus dans la mesure où les compteurs d'énergie et d'eau sont au nom du futur locataire à l'exception de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Le preneur s'engage à rembourser à première demande au bailleur, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

**Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**ADOpte** les propositions qui lui sont faites concernant les modalités du bail de location du logement communal de l'immeuble rue des Narcisses n°34, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023.

**CHARGE** Monsieur le Maire de signer le bail de location d'habitation et toutes les pièces s'y rapportant.

**Résultats de vote :**

**Pour : 27 voix** M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry est un vote par pouvoir de BAVIER Bernard, MME MARTIN Christelle, M. PIESSSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, MME MARFIL Nicole est un vote par pouvoir de PIESSSET Arnaud, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. NOIRET Patrick, MME NOIRET Christiane, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges est un vote par pouvoir de JENDRASZEK Michel, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine , M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALKI Emilie, M. LACAILLE René, MME SOLTANI Nacera est un vote par pouvoir de MARTINACHE Sonia, M. KLEE Alain est un vote par pouvoir de LACAILLE René, MME MARTINACHE Sonia.

Contre : 0 voix

**Abstentions : 0**

Ne participent pas au vote : 0 exclus

N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,

**M. Fontaine Jean-Paul**